

France-Paris: Public transport services by railways

OJ S 89/2017 10/05/2017

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Régie autonome des transports parisiens (RATP)

National registration number: 77566343801906

Postal address: LAC B916 — 54 quai de la Rapée

Town: Paris Cedex 12

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75599

Country: France

Contact person: Brigitte Hornberger

E-mail: brigitte.hornberger@ratp.fr

Telephone: +33 158771033

Fax: +33 158771200

Internet address(es):Main address: <http://www.ratp.fr>Address of the buyer profile: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>**I.6. Main activity**

Recreation, culture and religion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Modification des installations de contrôle de vitesse dans le cadre de l'opération «RER — ligne B — augmentation de la capacité de retournement des trains à Orsay».

Reference number: DHA_2016GDI9818

II.1.2. Main CPV code

60210000 Public transport services by railways - RC03

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Dans le cadre de l'opération «RER Ligne B augmentation de la capacité de retournement des trains à ORSAY», la RATP doit modifier les installations existantes et créer de nouvelles installations de contrôle de vitesse du secteur d'Orsay. Ce contrôle de vitesse a été installé et mis en service en Avril 2002.

Les nouveaux équipements de contrôle de vitesse seront à installer dans un nouveau local de signalisation (fourni par la RATP).

Ce système de contrôle de vitesse des trains pour le RER (KCVP) doit rester conforme aux autorisations réglementaires dépendantes des normes Cenelec EN50-126, 50-128 et 50-129.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

31682210 Instrumentation and control equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR1 Ile-de-France

II.2.4. Description of the procurement

Les prestations demandées au titre du présent marché de services concernent l'étude, la conception détaillée, la réalisation, les fournitures, les essais, la mise en service et le suivi des performances du contrôle de vitesse de la ligne B impactées par les modifications de l'opération « RER Ligne B augmentation de la capacité de retournement des trains à Orsay» .

Les modifications de signalisation de la zone d'Orsay sont principalement:

- Dépose de 9 signaux, 3 aiguilles et 1 communication,
- Pose de 11 signaux, 3 aiguilles et 3 communications,
- Reprise du découpage de la voie en circuits de voie,
- Modification des profils des voies principales.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 40

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 1

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Des avenants et marchés complémentaires pourront être conclus sans mise en concurrence conformément aux règles et principes juridiques en vigueur.

La RATP se réserve la possibilité de confier au titulaire du marché, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires qui lui sont confiées au titre du présent contrat, par application de l'article 30-I-7° du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Code CTA: I22 — mode de conduite.

La valeur estimée du marché est inférieure à 2 500 000 EUR.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) et DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France).

Ces éléments pourront être fournis sur papier libre ou sur les imprimés disponibles sur le site du Ministère des Finances à l'adresse suivante:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, chaque cotraitant devra fournir un formulaire DC2 (ou éléments équivalents); le formulaire DC1 sera commun à tous les co-traitants. .

Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans le formulaire DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France).

Les candidats qui ne sont pas en mesure de présenter les références demandées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen.

Les candidats fourniront en outre: les bilans ou extraits de bilans, les déclarations appropriées de banques, ou le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises notamment en cas de sous-traitance ou de recours aux capacités de la maison mère, il devra justifier de ces capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production soit d'un contrat soit d'un engagement écrit.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Conformément à l'article 51 de l'Ordonnance 2015-899 du 23.7.2015, les capacités techniques et professionnelles demandées doivent être nécessaires à l'exécution du marché public décrit aux articles II.1.4 et II.2.4. Ces conditions de participation sont liées et proportionnées à l'objet du marché public ou à ses conditions d'exécution.

Les entreprises candidates devront fournir les éléments contenus dans l'imprimé DC2 (ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France) ainsi que les documents ci-dessous:

- 1- Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
- 2- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années;
- 3- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public;
- 4- L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché public;
- 5- Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Ces renseignements doivent notamment permettre d'apprécier la capacité du candidat à dérouler un processus de spécification et de démonstration de la sûreté de fonctionnement conforme aux normes Cenelec EN 50-126, 50-128 et 50-129, pour les systèmes de transport avec voyageurs. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés; Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises, il devra justifier de leurs capacités et du fait qu'il en disposera bien pendant toute l'exécution du marché par la production soit d'un contrat soit d'un engagement écrit.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Une retenue de garantie de 5 % du montant TTC du marché est prévue. Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Modalités essentielles de financement: ressources propres, extérieures publiques.

Modalités de paiement:

— Prix révisable

— Paiement à 60 jours à compter de la réception de la demande de paiement.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Au stade de la constitution de leur candidature, les candidats ont la faculté de se présenter en groupement.

Dans ce cas, ils devront préciser la forme du groupement constitué (conjoint, conjoint avec mandataire solidaire ou solidaire) et désigner le mandataire du groupement.

La RATP souhaite que le mandataire du groupement conjoint soit solidaire.

Sauf défaillance de l'un des membres du groupement dûment justifiée auprès de la RATP, les candidats sont informés que la composition du groupement définie au moment de la candidature ne pourra être modifiée.

Il est précisé que les candidats peuvent se présenter au sein de plusieurs groupements. Mais, dans ce cas, ils ne peuvent être mandataire que d'un seul groupement.

Les candidats sont informés que, pour l'attribution du marché, la RATP se réserve la possibilité de transformer la forme juridique du groupement en «groupement conjoint avec mandataire solidaire » si elle considère que cela est préférable pour la bonne exécution du marché.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Certains travaux et prestations d'essais peuvent être exécutés de nuit, mais aussi sur la ligne en exploitation.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 15/06/2017 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

— Conditions de remise des candidatures:

Le candidat répond sur: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

En cas de difficulté technique/question, appeler la hotline au 0811 90 64 38 ou depuis l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via ratp@bravosolution.fr

Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plateforme.

Il sélectionne la consultation n° DHA_2016GDI9818 et candidate en ligne, il faut cliquer sur le bouton «à publier». L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement téléchargée avant la date et heure limites, sera rejetée.

La candidature qui ne serait pas complètement téléchargée avant la date et heure limites, sera rejetée.

Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1, qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais:

- d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel,
- ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de confidentialité dudit espace.

Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier.

Si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la référence de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis.

Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre.

— Informations importantes:

En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures/offres.

Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une copie de sauvegarde (CS) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée avec AR avec obligatoirement la mention «copie de sauvegarde» à l'adresse suivante «RATP — 12, avenue du Val de Fontenay — Bâtiment Jorasses, Bureau J4128 — 94120 Fontenay sous Bois» — ou remise à la RATP contre récépissé, les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 9:00 à 17:00 à la même adresse.

Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues et le candidat en sera informé: les C.S seront alors examinées.

En cas de remise hors délai de CS, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues et le candidat en sera informé, les CS seront rejetées et retournées au candidat sans avoir été examinées.

Dans le cas où la CS comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée.

Les candidatures / offres par télécopie ou par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés.

L'attribution du marché entraînera obligatoirement la rematérialisation des principales pièces et leur signature manuscrite.

La candidature et l'offre devront être remises en français.

La durée du marché débute à compter de la notification du premier ordre de livraison et de services (OLS).

La fourniture du DCE sera soumise à la signature préalable d'un engagement de confidentialité. Le délai dans lequel ce document devra être signé sans modifications ni réserves sera indiqué dans le message accompagnant l'envoi de cet engagement. Faute de transmission dans les délais indiqués, la candidature sera rejetée.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04
Postal code: 77008
Country: France
E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telephone: +33 144594400
Fax: +33 144594646
Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RATP département juridique — unité projets et contrats
Postal address: 54 quai de la Rapée
Town: Paris Cedex 12
Postal code: 75599
Country: France
E-mail: info.recours@ratp.fr
Telephone: +33 158772001
Fax: +33 158772123

VI.5. Date of dispatch of this notice

05/05/2017